



UNION INTERNATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS  
BUREAU DE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

CONFÉRENCE MONDIALE DE DÉVELOPPEMENT DES  
TÉLÉCOMMUNICATIONS (CMDT-98)

Document 13-F  
5 décembre 1997  
Original: anglais

La Valette, Malte, 23 mars - 1 avril 1998

*Pour suite à donner*

**Point de l'ordre du jour: 1.3**

**SÉANCE PLÉNIÈRE**

**Royaume-Uni**

ÉLABORATION DE PLANS STRATEGIQUES A LONG TERME POUR L'UTILISATION  
FUTURE DU SPECTRE DES FREQUENCES RADIOELECTRIQUES DANS LES  
PAYS EN DEVELOPPEMENT

**1 Exposé du problème ou de la situation**

La croissance continue de la demande de spectre, aussi bien pour les services existants que pour les nouveaux services radioélectriques, exerce des contraintes de plus en plus fortes sur une ressource limitée. Les besoins associés aux nouveaux services concernent des portions du spectre qui sont déjà utilisées par des services existants, et s'il est vrai que l'on déploie des efforts résolus pour faciliter le partage au moyen de solutions techniques, il demeure que, par suite de l'introduction de nouveaux services, il est souvent nécessaire que des utilisateurs établis soient "transférés" dans d'autres bandes de fréquences ou qu'ils utilisent des moyens de communication non radioélectriques. Dans les pays développés, où l'utilisation du spectre est déjà intensive, un tel transfert peut être coûteux en raison des investissements déjà consacrés aux équipements et infrastructures en place, tandis que la perturbation de l'activité économique des utilisateurs en période de transition peut poser de graves problèmes. Il est donc souvent difficile d'obtenir d'importants changements dans l'utilisation du spectre, sauf à long terme. Dans les pays en développement, le problème ne se pose pas avec tant d'acuité, mais il importe que les décisions relatives à l'utilisation des fréquences soient arrêtées sur des bases saines, compte tenu des tendances prévisibles, de telle sorte que les problèmes auxquels sont actuellement confrontés les pays développés ne s'y reproduisent pas.

Bon nombre des nouveaux produits de télécommunication ont par nature des applications universelles, et l'accès aux fréquences doit donc être, lui aussi, universel.

Les récentes CMR ont permis de mettre en évidence des besoins et des problèmes différents et contradictoires, qui tiennent à ce que le niveau de développement varie d'un pays à l'autre. Des compromis ont pu être trouvés, mais, en raison de délais relativement serrés, aussi bien en ce qui concerne la préparation des CMR que le déroulement de ces dernières, pendant lesquelles les

- Pour des raisons d'économie, ce document n'a été tiré qu'en un nombre restreint d'exemplaires. Les participants sont donc priés • de bien vouloir apporter à la réunion leurs documents avec eux, car il n'y aura pas d'exemplaires supplémentaires disponibles.

conditions de travail sont par ailleurs très difficiles, les résultats sont souvent loin d'être satisfaisants (encore que pour des raisons différentes) pour de nombreux pays et leurs utilisateurs des services de radiocommunication. Pour bon nombre de pays en développement, il est particulièrement difficile d'avoir une influence sur ces décisions, faute de plans stratégiques généraux d'utilisation du spectre.

### **Nécessité de la planification**

En quelques mots, on peut dire que la planification est une procédure préalable indispensable pour toute activité efficace et efficiente, aussi bien au niveau des entreprises que des pouvoirs publics. En général, lorsqu'un problème doit être résolu immédiatement, les meilleures solutions ne sont plus envisageables.

Il en va de même pour la planification du spectre. Pour formuler des solutions optimales, il faut adopter une démarche prospective donnant largement le temps de considérer tous les facteurs en jeu. Mais la planification implique la définition de procédures d'exécution et la volonté d'appliquer ces procédures, puisque toute situation de crise peut toujours détourner l'attention des mesures à prendre à long terme. Si l'on veut que la gestion du spectre permette de répondre de façon dynamique à l'évolution des besoins en la matière, il est absolument indispensable de prévoir une double planification, à court terme et à long terme.

## **2 Question ou thème qu'il est proposé d'étudier**

### PROJET DE NOUVELLE QUESTION [G-WTDC-1]

#### **ELABORATION DE PLANS STRATEGIQUES A LONG TERME POUR L'UTILISATION FUTURE DU SPECTRE DES FREQUENCES RADIOELECTRIQUES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT**

La Conférence mondiale de développement des télécommunications (La Valette, 1998),

*considérant*

- a) que la croissance constante de la demande de spectres, aussi bien pour les services existants que pour les nouveaux services reposant sur les radiocommunications, exerce des contraintes de plus en plus fortes sur une ressource limitée;
- b) qu'en raison des investissements déjà consacrés aux équipements et infrastructures en place, il est souvent difficile, sauf à long terme, de parvenir à modifier radicalement l'utilisation du spectre;
- c) que l'UIT encourage l'élaboration de stratégies nationales à long terme pour l'utilisation et la gestion du spectre;
- d) que toute stratégie nationale doit prendre en compte les engagements internationaux, l'évolution mondiale des télécommunications et l'évolution des technologies;
- e) que l'innovation technique et le développement des utilisations en partage pourraient permettre de faciliter l'accès au spectre;

- f) que l'UIT-D est bien placé pour favoriser, afin de faciliter la planification dans les pays en développement, une appréhension véritablement universelle des techniques de radiocommunication et des tendances d'utilisation du spectre, et des relations de ces éléments avec les besoins des pays en développement;
- g) qu'une telle information permettrait aux gestionnaires du spectre des pays en développement de définir leurs propres stratégies nationales à long terme sur la base d'une stratégie d'ensemble;
- h) qu'une telle information permettrait aux pays en développement de bénéficier des études de partage et des autres études techniques réalisées en collaboration avec l'UIT-R,

*reconnaissant*

que toute nation a le droit souverain de gérer l'utilisation du spectre sur son territoire,

*décide*

de mettre à l'étude la question suivante, selon les modalités détaillées exposées dans le plan de travail ci-annexé:

- 1 examiner les tendances actuelles d'utilisation du spectre des fréquences radioélectriques et évaluer l'expansion prévisible de cette utilisation, compte tenu des nouveaux services pour lesquels il faudra probablement prévoir de nouveaux accès et de l'évolution technique à laquelle on peut s'attendre au cours des dix à quinze années qui viennent;
- 2 évaluer l'incidence de cette évolution, en particulier pour les pays en développement et les pays les moins avancés;
- 3 établir un plan d'action permettant de faire en sorte que l'UIT soit dotée de moyens adéquats pour résoudre les problèmes de l'heure et faire face à l'avenir,

*décide en outre*

de prier l'UIT-R de collaborer aux études ci-dessus mentionnées.

## ANNEXE

(du projet de nouvelle Question UIT-D [9-WTDC-1])

### **Projet de plan de travail pour l'élaboration d'une stratégie à long terme applicable à l'utilisation future du spectre des fréquences radioélectriques dans les pays en développement**

- 1) Etudier les tendances actuelles d'utilisation du spectre à l'échelle mondiale, l'expansion prévisible de cette utilisation et l'évolution technique et opérationnelle actuelle ou prévue.
- 2) Estimer les besoins en services radioélectriques des pays en développement, planifiés ou prévisibles sur 10 ou 15 années.
- 3) Evaluer l'incidence des nouveaux services qui seront probablement introduits sur la demande globale de spectre radioélectrique, à l'échelle mondiale ou régionale.
- 4) Rendre compte des résultats de ces évaluations et formuler des recommandations, selon qu'il conviendra.
- 5) Il faudrait que cette étude se fasse par phases, la première portant essentiellement sur la gamme de fréquences [xx MHz à yy MHz] et devant être terminée avant le [jjmmaa].

### **3 Description des résultats escomptés**

Il est proposé d'entreprendre une série d'études, portant chacune sur une gamme de fréquences radioélectriques spécifique et donnant chacune lieu à un rapport. La gamme de fréquences devant faire l'objet de la première étude devrait être arrêtée par la Commission d'études [2] compte tenu des propositions des administrations et de toute autre activité connexe déployée par l'UIT-R.

### **4 Echéance pour l'obtention des résultats**

Une période de deux années suffit généralement pour le bon déroulement de toutes les phases d'une étude: consultation et collecte des données (analyse et établissement d'un rapport provisoire; analyse des réponses au rapport provisoire; rapport final), ce que confirme l'expérience accumulée à l'occasion de diverses études nationales d'utilisation du spectre.

### **5 "Auteurs de propositions" - Personnes ayant demandé que la question ou le thème soit mis à l'étude**

[Royaume-Uni

Liban

Syrie

Inde

République sudafricaine

Mali

Mexique]

### **6 Origine des contributions requises pour la réalisation de l'étude**

Le projet portera sur trois types d'activité: collecte de l'information, analyse et prévision. Il conviendra d'encourager la participation et la contribution des administrations, des opérateurs et du secteur dans son ensemble et de faire en sorte que les résultats de l'étude représentent bien la situation d'ensemble. Il y aura lieu de rechercher la collaboration du Secteur de l'UIT-R qui pourra fournir des informations sur les techniques de radiocommunication et les techniques d'utilisation du spectre.

### **7 Destinataires de l'étude**

**a) Préciser les destinataires de l'étude**

	<b>Pays développés</b>	<b>Pays en développement</b>	<b>PMA</b>
Responsables des politiques de télécommunication		X	X
Instances de réglementation des télécommunications		X	X
Prestataires de services (opérateurs)			
Fabricants			

**b) Destinataires de l'étude - qui précisément en utilisera les résultats**

Les résultats seront utilisés par les instances de réglementation et les décideurs de tous les pays mais tout particulièrement des pays en développement, qui pourront ainsi plus facilement établir des plans nationaux à long terme. Bon nombre de pays développés ont déjà reconnu l'intérêt que présentent les études nationales réalisées sur l'utilisation du spectre, études qui pourront servir de contributions aux études d'ensemble. Toutefois, ce sont surtout les pays en développement et les pays les moins avancés qui bénéficieront de l'étude puisqu'ils obtiendront des informations directement adaptées à leurs besoins, rassemblées dans le cadre des activités de l'UIT-D et au moyen des ressources de ce Secteur de l'Union.

**c) Méthodes proposées pour la mise en oeuvre des résultats**

Les administrations pourront définir leurs plans à long terme sur la base des rapports, et indiquer à leurs utilisateurs les modifications attendues. Les opérateurs et les autres utilisateurs des radiocommunications seront mieux informés lorsqu'il s'agira d'envisager d'investir dans de nouvelles technologies. Les fabricants seront mieux préparés et en mesure de répondre aux besoins du marché, en particulier dans les situations imposant des attributions de fréquences mondiales.

**8 Méthode proposée pour traiter la question ou le thème**

**a) Comment? Indiquer comment il est proposé de traiter la question ou le thème**

- 1) Dans le cadre d'une commission d'études
  - En tant que Question (traitée sur plusieurs années au cours d'une période d'études) **Oui**
  - Dans le cadre d'un groupe spécialisé (pour une durée maximale de 12 mois)
- 2) Dans le cadre des activités courantes du BDT
  - Programmes **Oui**
  - Projets **Oui**
  - Etude confiée à des consultants spécialisés **Oui**
- 3) D'une autre manière. Préciser (au plan régional, dans le cadre d'activités d'autres organisations, conjointement avec d'autres organisations, etc.) **Oui**

**b) Pourquoi? Indiquer les motifs du choix fait sous a) ci-dessus**

Comme cela a déjà été expliqué, il sera nécessaire de procéder à une série d'études portant sur différentes gammes de fréquences radioélectriques, chacune durant environ deux années. Certaines administrations souhaiteront peut-être contribuer aux études à l'échelle régionale ou sous-régionale. Le BDT devra proposer un programme spécifique et il sera peut-être nécessaire de faire appel à des consultants spécialisés pour aider certains pays dans la préparation de leurs contributions ou dans le cadre de la phase d'analyse. Un projet conjoint pourrait être envisagé avec l'UIT-R. Certaines organisations régionales pourraient contribuer à cette démarche.

**9 Besoins de coordination de l'étude**

Indépendamment de la question de savoir si un projet conjoint sera lancé avec l'UIT-R, il sera indispensable d'assurer une étroite coordination avec ce Secteur, dont les diverses Commissions d'études seront les principales sources d'avis sur les nouvelles technologies et sur leur incidence au niveau de l'utilisation du spectre.

**10 Autres informations utiles**

[Néant]

---